

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 16 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SEIZE DÉCEMBRE** à 09 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil
Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Nombre de présents : 36 **Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre de représentés : 10
Nombre d'absents : 18 **Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE**

OBJET

AFFAIRE N°2022_135_CC_22
*Validation d'une convention de
collaboration pour la récupération de «
multi-matériaux » en déchèterie avec
l'association LES PALETTES DE
MARGUERITE*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-
COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE -
Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-
Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme
Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-
Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Perceval GAILLARD - Mme
Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE -
Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - Mme Annick
LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-
Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte
LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri
GUINET - Mme Brigitte DALY - M. Philippe LUCAS - Mme Armande
PERMALNAICK - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian
ACADINE

Nombre de votants : 46

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
9 décembre 2022

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
23/12/2022

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Suzelle BOUCHER - Mme Melissa PALAMA-
CENTON - Mme Laetitia LEBRETON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M.
Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl
BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL -
M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Jacqueline SILOTIA - M.
Jacky CODARBOX - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa
COUSIN procuration à Mme Helene ROUGEAU - M. Patrick LEGROS procuration
à M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M.
Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard
MONIER - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal
AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Marie
ALEXANDRE procuration à M. Pierre Henri GUINET - M. Rahfick BADAT
procuration à Mme Armande PERMALNAICK - Mme Marie-Annick HAMILCARO
procuration à M. Philippe LUCAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_135_CC_22 : VALIDATION D'UNE CONVENTION DE COLLABORATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE « MULTI-MATÉRIAUX » EN DÉCHÈTERIE AVEC L'ASSOCIATION LES PALETTES DE MARGUERITE

Le Président de séance expose :

Présentation des Palettes de Marguerite et de ses différentes activités

Née de l'intérêt écologique de la gestion des déchets (1 million de palettes arrivent à La Réunion tous les ans), les Palettes de Marguerite est une association de l'économie sociale et solidaire créée en janvier 2014 devenue Atelier Chantier d'Insertion le 3 avril 2017. L'association permet au travers de ses ateliers de se former, concevoir et réaliser des objets à base de matériaux de récupération.

Aujourd'hui, l'association « les Palettes de Marguerite » a constitué trois (3) Ateliers Chantiers d'Insertion (A.C.I.) sur le territoire de la côte Ouest, « **Les Palettes de Marguerite** », « **Les Voiles de Marguerite** », « **Les Fers de Marguerite** ».

Une présentation de chaque A.C.I. est réalisée en annexe.

Partenariat entre Les palettes de Marguerite et le TCO

Cette association a axé ses réalisations à base de matériaux de récupération. De ce fait, une autorisation d'accès en déchèterie a été donnée en 2022, de manière provisoire et à titre expérimentale afin de récupérer des matelas qui sont utilisés dans la fabrication de coussins venant agrémenter les meubles fabriqués en palettes. Cette autorisation de récupération permettait également de récupérer de la ferraille.

Le partenariat expérimental sur 3 mois a permis de récupérer une dizaine de matelas et environ 950kg de ferraille.

Cette récupération de matériaux, notamment la ferraille permet ainsi de réutiliser/réemployer localement des matières au lieu de l'exporter (environ 2 700 tonnes par an de ferraille en provenance des déchèteries sont broyées et exportées par Métal Réunion en vue de leur recyclage). Cette action entre parfaitement dans le cadre de l'économie circulaire. La récupération et la réutilisation des matelas permettent de réduire l'enfouissement et l'achat de matières premières importées.

Les deux parties étant satisfaites du partenariat et souhaitant améliorer et intensifier le réemploi, il a été proposé d'établir une convention d'un an renouvelable 3 fois sur une durée maximale de 4 ans.

Le TCO permet via cette convention à cette association de récupérer en déchèterie :

- Les ressources métalliques (plaques en métal, barres, tubes, fer à béton, fers plats...)
- Chauffe-eaux, cuves et bidons métalliques -
- Les matelas propres en mousse, 1 ou 2 personnes

Ces ressources seront définies par l'association en fonction des besoins au vu des ateliers à mener et des créations ou commandes.

Cette récupération sera réalisable sur toutes les déchèteries fixées au premier temps, seules les déchèteries de l'Étang, Plateau Caillou, l'Hermitage les Bains et Carrosse-Roquefeuil seront concernées.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 08/12/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Environnement du 02/12/2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER la convention de collaboration pour la récupération de « multi-matériaux » en déchèterie avec l'association Les palettes de Marguerite ;

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président